



L'ARSF est en train  
de revoir toutes  
les directives de  
réglementation de la CSFO,  
y compris, mais sans  
s'y limiter, les formulaires,  
les lignes directrices  
et les FAQ.

Les directives de  
réglementation existantes  
resteront en vigueur  
jusqu'à ce que l'ARSF  
en publie  
de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias  
sociaux



À propos de l'assurance >

Liste des représentants  
autorisés >

Mesures d'application >

Publications et ressources >

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Assurance](#) > [Relevés annuels et instructions](#) > Avis – Dépôt de la déclaration annuelle 2018  [IMPRIMER](#)  
pour l'Ontario - Agents principaux et chefs de la direction Assureurs et réassureurs, sociétés de secours mutuels et  
assureurs réciproques constitués en personne morale en Ontario

## Avis – Dépôt de la déclaration annuelle 2018 pour l'Ontario - Assureurs et réassureurs, sociétés de secours mutuels et assureurs réciproques constitués en personne morale en Ontario

Aux termes de l'article 102 de la *Loi sur les assurances* (Ontario), tous les assureurs de l'Ontario doivent déposer auprès du surintendant des services financiers, ou de la personne que ce dernier désigne, une déclaration annuelle pour l'année se terminant le 31 octobre 2018 ou le 31 décembre 2018. L'article 447 de la *Loi sur les assurances* prévoit des pénalités en cas de non-respect des exigences de dépôt.

Pour obtenir des renseignements détaillés à ce sujet, veuillez consulter la page intitulée [Relevés annuels et instructions](#) du site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario. Vous y trouverez les mises à jour suivantes :

- Instructions concernant la déclaration annuelle 2018;
- Mémoire de 2018 concernant le Rapport de l'actuaire;
- Information sur le dépôt des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario;
- Manière d'éviter la surévaluation des sociétés exploitant des filiales d'assurance.

Les formulaires requis sont également disponibles pour téléchargement :

- Renseignements sur les primes utilisés aux fins de l'évaluation des coûts en Ontario;
- Consentement et notification en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Des ressources utiles sur les formulaires et les instructions actualisés sont également disponibles sur le site Web du [Bureau du surintendant des institutions financières](#) .

Les mises à jour sur l'information sur le dépôt à l'attention des assureurs titulaires d'un permis de l'Ontario présentent les formulaires exigés en Ontario. Nous vous prions de nous transmettre vos relevés annuels de 2018 sous forme électronique (format PDF, Excel ou ASCII) selon le cas, puisque la transition

[Carrières](#) >

[Explorez la CSFO](#)

[Contactez la CSFO](#) >

 **Avis d'interruption du service en ligne**

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

du papier à l'électronique fait partie des mesures d'amélioration de nos processus. Veuillez également inscrire le numéro de l'assureur sur chacun des documents déposés. Si des rapports des vérificateurs sont exigés, il faut déposer le rapport du vérificateur adressé à l'organisme de réglementation principal et le rapport du vérificateur adressé aux actionnaires et titulaires de police, ainsi que les états financiers vérifiés.

Si la société a l'intention de changer son statut de permis (à savoir, interruption, retrait ou fusion), elle doit appeler le spécialiste principal de l'enregistrement, au 416 226-7857, et s'il y a lieu, des ajustements seront apportés à l'évaluation préliminaire de 2018.

Les documents déposés en vertu de l'article 102 doivent être envoyés à la CSFO **au plus tard le 28 février 2019**. Veuillez envoyer vos documents électroniques à [ccoupdates@fsco.gov.on.ca](mailto:ccoupdates@fsco.gov.on.ca).

Pour toute question ou préoccupation, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 416 226-7794 ou à [Christina.Mark@fsco.gov.on.ca](mailto:Christina.Mark@fsco.gov.on.ca).

[Haut de la page](#)

Page: **5 319** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2012-15 - DERNIÈRE MISE À JOUR: DÉC. 14, 2018 09:32